

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DU JURA
3 rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE
Tél. 03.84.53.06.39

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

06 JUILLET 2026

DELIBERATION N°26-2026

Objet : <i>Membres élus des commissions administratives paritaires</i>	Nombre de membres en exercice	22
	Nombre de membres présents	20
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	1
	Nombre de membres votants	21
	Date de la convocation : 25 juin 2026	

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : Mesdames, Messieurs : Frank STEYAERT, Christian BUCHOT, Dominique CHAUVIN, Anne-Marie MIVELLE suppléante de Régis CHOPIN, Marc JAILLET suppléant de Valérie DEPIERRE, Odile DUBOZ, Sandrine GAUTHIER PACOUD, Stéphane LAMBERGER, Jérôme BENOIT suppléant de Florence GAY, Chantal MARTIN, Jean-Paul MUSSOT, Philippe PASSOT, Laurent PETIT, Frédéric PONCET, Jean-Yves ROY, David DUSSOUILLEZ suppléant de Guy SAILLARD, Dominique BONNET, Michel FISCHER, Maryline MIRAT, Daniel BERTOCCHI suppléant de Rémi HUGON.

Il est constaté le départ en cours de séance de M. Rémi Hugon remplacé par M. Daniel BERTOCCHI son suppléant.

REPRESENTES : Jean-Michel DAUBIGNEY a donné pouvoir à Maryline MIRAT.

EXCUSES : Régis CHOPIN, Etienne CORDIER, Valérie DEPIERRE, Florence GAY, Guy SAILLARD, Rémi HUGON,

Assistaient également à titre consultatif : Laëtitia GUYON, Directrice du Centre de Gestion, et Véronique DELACROIX.

Le Président expose :

Régies par les dispositions du code général de la Fonction Publique relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, les Commissions Administratives Paritaires (CAP) sont des instances paritaires de consultation qui, sur saisine d'une collectivité ou établissement public ou, le cas échéant, d'un fonctionnaire, rendent des avis sur les décisions individuelles relatives à la carrière et à la discipline des fonctionnaires territoriaux.

Pour les collectivités obligatoirement ou volontairement affiliées au Centre de Gestion (CDG), les CAP sont placés auprès du Centre de Gestion.

Il existe une CAP par catégorie hiérarchique (A, B et C).

Chaque CAP comprend en nombre égal des représentants des collectivités territoriales ou établissements publics et des représentants du personnel. Chaque titulaire a un suppléant.

Émanation de la CAP (catégorie A, B ou C) dont relève l'ag discipline présidé par un magistrat administratif, éme d'éventuelles sanctions.

Les représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux CAP placées auprès des centres de gestion sont désignés, à l'exception du Président de la CAP, par les élus locaux membres du conseil d'administration du centre de gestion, parmi les élus des collectivités et établissements affiliés qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une CAP pour la même catégorie de fonctionnaires (article R262-19 du CGFP). En outre, la désignation de ces membres doit respecter une proportion minimale de 40% de chaque sexe.

Compte tenu des effectifs des collectivités affiliées au 1^{er} janvier 2026, les CAP sont composées pour chacun des collèges, à savoir représentants des collectivités territoriales et des établissements publics et représentants du personnel de :

- CAP A : 4 membres titulaires – 4 membres suppléants
- CAP B : 6 membres titulaires – 6 membres suppléants
- CAP C : 8 membres titulaires – 8 membres suppléants

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir débattu, désignent, à l'unanimité, parmi les élus des collectivités affiliées, pour siéger aux CAP les personnes suivantes :

CATEGORIE A

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
1. Frank STEYAERT	5. Christian BUCHOT
2. Sandrine GAUTHIER PACOUD	6. Odile DUBOZ
3. Régis CHOPIN	7. Dominique BONNET
4. Chantal MARTIN	8. Florence GAY

CATEGORIE B

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
1. Frank STEYAERT	7. Karime HENDOR
2. Sandrine GAUTHIER PACOUD	8. Monique FANTINI
3. Régis CHOPIN	9. Dominique CHAUVIN
4. Chantal MARTIN	10. Florence GAY
5. Frédéric PONCET	11. Jean-Paul MUSSOT
6. Odile DUBOZ	12. Rémi HUGON

CATEGORIE C

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
1. Frank STEYAERT	9. Karime HENDOR
2. Sandrine GAUTHIER PACOUD	10. Monique FANTINI
3. Régis CHOPIN	11. Dominique CHAUVIN

4. Chantal MARTIN	12. Karine PETITJEAN	Envoyé en préfecture le 07/07/2026
5. Frédéric PONCET	13. Jean-Paul MUSS	Reçu en préfecture le 07/07/2026
6. Odile DUBOZ	14. Dominique BON	Publié le 07/07/2026
7. Philippe PASSOT	15. Christelle PLATHEY	ID : 039-283900025-20260706-26_2026-DE
8. Florence GAY	16. Etienne CORDIER	

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A CHAMPAGNOLE, le 6 juillet 2026




Le Président,

Frank STEYAERT

